



Workshop

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Face to face

MODE DE PARTICIPATION

Paris
Institut Louis Bachelier,
Palais Brongniart 28
Place de la Bourse,
75002 Paris

DATE
Le 19 mai 2015

LIEU
Institut Louis Bachelier,
Palais Brongniart 28
Place de la Bourse,
75002 Paris
Paris

PARTICIPATION
€0

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Atelier Risque N°3 - Evolution des dispositifs de reporting risques (post AQR, BCBS 239) en partenariat avec EY

Les années de la crise financière ont mis en lumière des faiblesses de dispositif de reportings risques dans les établissements, notamment sur la qualité et la fraîcheur des informations communiquées au management, mais aussi sur le niveau d'industrialisation des processus de reporting en temps normal et dans les situations de crise.

Dans le domaine bancaire, suite aux recommandations du FSB le comité de Bâle a publié en 2013 les principes dits « BCBS 239 » incitant les établissements à adapter leurs dispositifs d'agrégation des données et de reporting par rapport aux exigences énoncées.

Pour les acteurs de l'Assurance, la Directive européenne Solvabilité 2 a fixé les attentes du régulateur en matière de reporting et gestion des données Risques.

Inscription

Programme

Ce processus est renforcé et accéléré par la mise en œuvre du « Mécanisme de Supervision Unique » au niveau européen, accompagnée des nouvelles demandes de reporting granulaire, notamment l'exercice AQR en 2014, reporting STE dans le cadre de SREP ou encore le reporting AnaCredit à horizon 2018-2019. Dans le même ordre d'idées, un Cadre Commun (« ComFrame ») destiné à la supervision des groupes d'assurance internationaux est à l'étude au sein de l'IAIS, association qui réunit notamment les autorités de réglementation et de contrôle et les entreprises d'assurance.

L'objectif de cet atelier est de sensibiliser les participants aux évolutions du cadre réglementaire et des attentes des superviseurs sur les dispositifs de reporting risques. Il doit également permettre de comprendre comment les établissements revoient leurs dispositifs pour répondre à ces enjeux.

OBJECTIFS

- Analyser le nouveau cadre réglementaire de reporting risques et de gestion des données risques dans les deux secteurs
- Comprendre les nouvelles attentes des superviseurs, notamment dans le cadre de « Mécanisme de Supervision Unique » et « ComFrame »
- Débattre entre experts des enjeux du nouveau modèle opérationnel de reporting risques
- Partager les pratiques des banques de la place pour répondre aux nouveaux enjeux

PUBLIC VISE

- Directions des banques, assurance, sociétés de gestion
- Directions des risques, conformité et juridiques
- Chef de projet gestion de données, reporting, risques
- Maitrise d'œuvre, maitrise d'ouvrage, gestions des données
- Régulateurs

*Contribution : 200€
(Association Loi 1901, non assujettie à la TVA)*